



République Française

Département de la Charente-Maritime

Vals de Saintonge Communauté

Envoyé en préfecture le 29/09/2026	
Reçu en préfecture le 29/09/2026	
Publié le 30/09/2026	
ID : 017-200041689-20260921-CC2026_198-DE	

Conseil Communautaire du 21 septembre 2026

Objet : Conventions d'intervention entre Vals de Saintonge communauté et les collèges et lycées du territoire

Numéro de délibération : CC2026_198

L'an deux mille vingt six, le vingt et un septembre, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 15 septembre 2026, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de Mme Françoise MESNARD, Présidente de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :

Jean-Pierre SEGUIN, Jean-Luc JOUVE, Nadine BUREAU, Frédéric BAUDOUIN, Yvette Sylvie FERRER, Bruno SOGUES, Stéphane CHEDOUTEAUD, Jeannine PASCHER, Alain BILLAUD, Jean-Claude CAILLAULT, Gilles VANNER, Gwendoline CAQUINEAU, Benoît ROUYER, Annie POINOT-RIVIERE, Cosette GUSTAVE, Christophe ASSAILLY, Christine VERNON, Pierre GABRIELLI, Béatrice GEAY, Bernard GOURSAUD, Loëtitia PELLIER, Jean-Jacques MENAGER, Stéphanie GRIMAUD, Jean-Claude ALLEIN, Guy MAILLOUX, Yves-François SCARINGELLA, Philippe HARMEGNIES, Jean ROULLIN, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Christelle BERNARD, Jocelyne RE, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Mathieu RENDU, Marie-France GORON, Thierry GOUJEAUD, Olivier FOUCHE, Serge BERNET, Vincent GINDRAU, Jacky RAUD, Alain INGRAND, Thierry ADONIS, Michel PELLETIER, Nadine BRUN, Frédéric BRUNETEAU, Roseline GICQUEL, Gilles VIGNET, Joël WICIAK, Kévin NICOLAS, Frédéric PINSONNEAU, François ROUSSELOT, Sophie BELLEBEAU, Michel FILLEUL, Clement PIOCHAUD, Ludmina DEPREZ, Patrick XICLUNA, Sylvain MARCHAL, Jean-Michel MANCEAU, Annie HILLAIRET, Frédéric MICHEAU, Sylvie SABOUREAU, Pierre DENECHERE, Patrick BOUILLON, Dominique BOUIN, Dominique SEYFRIED, Jérémy VAQUETA, Gaëlle GUIBERTEAU, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Cathy RULLAUD-MICHEL, Denis PETONNET, Michel LAPORTERIE, Jacques CASTAGNET, Frédéric EMARD, Erwan CHARLES, Annie PEROCHON, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, Pascal MARTINEAU, François PINEAU, Michel LALAIZON, Sylviane DORNAT, Francette GUICHARD, Herve DE LARQUIER, Danielle PERTUS, Christelle MARCHET, Laurent BOUILLE, Pierre TEXIER, Didier DAUNIZEAU, Fabrice RENAUD, Julien GOURRAUD, Sylvie BARRAUD KEROULLE, Suzette MOREAU, Julien BLASAC, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Patrice FOUCHER, Bastien CHAPACOU, Florence BARBE, Jean-Claude MARTEAU, Marina GALLOIS

Absents excusés ayant donné procuration :

François PASQUET donne pouvoir à Yves-François SCARINGELLA
Guillaume BORDRON donne pouvoir à Erwan CHARLES
Daniel DARDILLAT donne pouvoir à Michel FILLEUL
Remi MARBOEUF donne pouvoir à Clement PIOCHAUD
Rachel DRON donne pouvoir à Sylvain MARCHAL
Bruno POMMIER donne pouvoir à Annie PEROCHON
Corinne ETOURNEAU donne pouvoir à Pascal SAGY
Jocelyne PELETTE donne pouvoir à Myriam DEBARGE
Philippe BARRIERE donne pouvoir à Denis PETONNET

Laurent FLAMENT donne pouvoir à Cyril CHAPPET
Mathilde MAINGUENAUD donne pouvoir à Michel LAPORTERIE
Jean-Claude GODINEAU donne pouvoir à Sylviane DORNAT
Sylvain ALBRECHT donne pouvoir à Herve DE LARQUIER
François BOURGEOIS donne pouvoir à Cosette GUSTAVE

Absents :

Cédric TRANQUARD, Alain CHUTEAU, Jean-Luc PATCINA, Rose-Marie NICOLAS, Germain HENNION, Jérôme CAILLAUD, Eric PENAUD, Thierry BROSSARD, Gérard BIELKA, Bruno MAPAL, Valérie FLOCH-RUJU, Thierry GIRAUD, Sylvette GEOFFROY, Frederic RASSE, Sylvie PERRIER, Jacques GOGUET, Philippe MERCIER, Antony MATTIUZZO

Secrétaire de séance :

Stéphane CHEDOUTEAUD

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud
GUIBERTEAU Cécilia
GENEAU David
GROLEAU Karine
HOUET Patricia
GROS Véronique

Nombres de membres :

En exercice : 138
Quorum : 70
Présents : 106
Votants : 120
Pouvoirs : 14

Publication (affichage) ou notification du :

Conventions d'intervention entre Vals de Saintonge communauté et les collèges et lycées du territoire

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le 30/09/2026

ID : 017-200041689-20260921-CC2026_198-DE



Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les délibérations du conseil communautaire n°CC2024_124 du 18/12/2024 et n°CC2025_116 du 06/10/2025 approuvant le renouvellement de la Convention territoriale globale et son plan d'actions,

Vu les délibérations du conseil communautaire n°CC2024_064 du 03/06/2024 et n°CC2025_116 du 06/10/2025 approuvant le renouvellement du Projet éducatif de territoire et son plan d'actions,

Considérant que Vals de Saintonge Communauté met en œuvre, au travers de son service temps de l'enfant, des actions en direction des enfants et des jeunes du territoire,

Considérant la volonté de Vals de Saintonge Communauté au travers de son projet éducatif de territoire, de développer des partenariats avec les établissements scolaires afin de favoriser la complémentarité des actions menées en direction des jeunes, dans le respect des compétences respectives de chaque institution,

Aussi une proposition de partenariat est proposée avec les sept collèges du territoire, chacun représenté par son principal, ainsi que les deux lycées de Saint-Jean-d'Angély, chacun représenté par son proviseur comme suit :

1. le collège L'Ouche des Carmes d'Aulnay-de-Saintonge
2. le collège La Trézence de Loulay
3. le collège Marc Jeanjean de Matha
4. le collège Raymond Bouyer de Saint-Hilaire-de-Villefranche
5. le collège Georges Texier de Saint-Jean-d'Angély
6. le collège Robert Cellerier de Saint-Savinien
7. le collège Marcel Pagnol de Tonnay-Boutonne
8. le lycée Blaise Pascal de Saint-Jean-d'Angély
9. le lycée Louis Audouin-Dubreuil de Saint-Jean-d'Angély

Les interventions pourront être organisées sur le temps scolaire, en fonction des projets partenariaux, ainsi que sur les temps hors scolaires, notamment durant la pause méridienne, afin de proposer des ateliers en lien avec le projet d'établissement ou avec des projets définis conjointement avec les équipes éducatives ou le foyer socio-éducatif.

Celles-ci sont prévues dans le cadre de cette convention, à titre gratuit, et seront réalisées dans la limite des moyens humains et financiers disponibles de Vals de Saintonge Communauté,

Il est proposé que les conventions (projet cadre en annexe) soient conclues pour la période du 1^{er} octobre 2026 au 2 juillet 2027 . Elles pourront être renouvelées pour la période scolaire 2027-2028 par avenant.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver le projet de convention d'intervention à conclure entre Vals de Saintonge Communauté et les collèges ou lycées du territoire,
- d'approuver les modalités de partenariat définis conjointement avec les établissements,
- d'autoriser madame la présidente, ou son représentant dûment habilité, à signer lesdites conventions ainsi que tout document nécessaire à leur mise en œuvre,
- d'autoriser madame la présidente à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération,

Adopté à la majorité.

- Pour : 111
- Contre : 2
- Abstention : 7

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le 30/09/2026

ID : 017-200041689-20260921-CC2026_198-DE



Fait à Saint-Jean-d'Angély,



Françoise MESNARD
La Présidente de Vals de
Saintonge Communauté
24 sept. 2026



Stéphane CHEDOUTEAUD
1er Vice-President de Vals de
Saintonge Communauté
28 sept. 2026